

Réf: Dossier N° 152872

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « URGENT TECHNICAL CONSULTANCY COTE-D'IVOIRE SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3
CITE COPRIM VILLA 39, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « URGENT TECHNICAL CONSULTANCY
COTE-D'IVOIRE SARL »

Objet : La vente de biens et services, l'achat, la vente de matériels et technologies, la formation continue, le commerce général, le transport et la logistique, l'import-export. L'acquisition par voie d'apports ou achat, la gestion, la propriété, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie de propriété en COTE D'IVOIRE, l'obtention, le cas échéant de toutes ouvertures de crédits, emprunts et facilités de caisse. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3
CITE COPRIM VILLA 39, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : M YILDIRIM DAVUT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09837 du 24/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°56207/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

